Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 022-212202485-20251215-2025121502-DE

POMMERIT le Vicomte
PAÑVRID AR BESKONT

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
DES COTES D'ARMOR
ARRONDISSEMENT DE GUINGAMP

DATE de CONVOCATION
Le 11 décembre 2025

DATE D'AFFICHAGE

16/12/2025

EN EXERCICE **18**

PRESENTS **15**

VOTANTS **18**
(3 PROCURATIONS)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Délibération N° 2025 12 15 02

L'an **DEUX MIL VINGT-CINQ** Le quinze décembre à **DIX-NEUF heures,**
Le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de Madame Florence LE SAINT, Maire

Etaient présents : MM BARS Gilles, BEAUCAMP Martine, BELLEGOU Anne, BROCHEN Annie, CABIOCH QUEMENER Daniel, CARRE Yves, CORREC Sylviane, EVEN Olivier, JACQ Claudie, JANNIN Eric, LE QUERRIOU David, LE SAINT Florence, MENGUY Stéphane, PARANT Katell, POIGNANT Julien

Formant la majorité des membres en exercice

Absents excusés
BISSON Cyril (procuration à CARRE Yves), RAISON Muriel (procuration à CORREC Sylviane), ROPERS Valérie (procuration à CABIOCH QUEMENER Daniel)

Madame Anne BELLEGOU a été nommé secrétaire de séance.

VOTE DES TARIFS COMMUNAUX 2026

Mr Stéphane MENGUY, Adjoint aux Finances, informe le conseil municipal que chaque année, les tarifs publics sont revalorisés en fonction de l'évolution de l'indice INSEE « Prix consommation (hors tabac) ».

Cette année, la variation entre l'indice de septembre 2024 (118,50) et septembre 2025 (119,81) est de + 1.10 %. Il propose de faire évoluer les tarifs publics selon l'indice INSEE et de maintenir les tarifs pour les photocopies aux particuliers et aux associations comme suit :

Il est précisé que pour les locations de la Salle socio-culturelle, en ce qui concerne les réservations par les associations communales, chaque association, quel que soit son nombre de section, bénéficie de la gratuité des deux premières réservations (cf règlement intérieur CM 25/10/2012).

Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 022-212202485-20251215-2025121502-DE

(1) Objet de réservation de la salle : Si pas de correspondance exacte, examen en réunion Maire/Adjoints hebdomadaire

LOCATION SALLE SOCIOCULTURELLE – Tarifs au 1er/01/2026

Objet de la réservation (1)	Particuliers et Associations De la commune		Particuliers / associat° extérieures et Entreprises		Observations
	Tarif hiver (2)	Tarif Eté (2)	Tarif hiver (2)	Tarif Eté (2)	
Repas, Bal, Fest noz,	441	387	584	530	Réservation sur 1 journée
Mariage (repas, bal,), Repas à but commercial, réservation entreprise...	497	441	609	552	Réservation sur 1 jour ½ : du samedi 13h30 au lundi 9h
Mariage (repas, bal + retour de noces	552	497	662	609	Réservation sur 2 jours ½ du vendredi 13h30 au Lundi 9h
Manifestation, loto en semaine	243	210			1 journée
Réservation hall salle (Pas d'accès à la cuisine)	99	99	99	99	1 journée
Réunion - Apéritif dansant- Pot de départ	256	221	308	270	1/2 journée
Location petite salle / Yoga...	9 €/H	8 €/H			
Concours de carte en semaine (assos communales)	53	53			
Réservation de salles à des fins politiques ou syndicales	Gratuité	Gratuité	Gratuité	Gratuité	
Vidéoprojecteur Location Caution	60 1000	60 1000	60 1000	60 1000	

(2) Objet de réservation de la salle : Si pas de correspondance exacte, examen en réunion Maire/Adjoints hebdomadaire
Définition des périodes « Eté / Hiver » : Eté : du 16 mars au 14 novembre, Hiver : du 15 novembre au 15 mars.

Commune de POMMERIT-LE-VICOMTE

TARIFS PUBLICS 2025 au 1er/01/2026

Indice INSEE prix consommation : Sept. 2024 : 118.50 Sept. 2025 : 119.81 + 1.10 %

Studio « stagiaire » Maison de santé pluridisciplinaire		Gratuit
CIMETIERE		
concession cimetière : 15 ans	**Répartition :**	81
" " : 30 ans	1/3 :Budget CCAS 2/3 : Budget Communal	159
Cavurne 15 ans		516
Renouvellement des concessions cavurnes pour 15 ans		81
Case dans le columbarium		693
DIVERS		
photocopies aux particuliers		0.40
photocopies association : noir ou bichromie		0.090
" " : couleur		0.185
VOIRIE : busage, drains, PVC	au prix coûtant	
Perte de clefs par association	au prix coûtant	
Revalorisations CANTINE et GARDERIE au 01/09 (rentrée scolaire)		
repas cantine scolaire (enfants)		3.30
repas instituteurs et autres		6.10
GARDERIE		
garderie municipale (l'heure de présence)		1.20/1.40
le goûter		0.80

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés adopte les tarifs publics énoncés à compter du 1er/01/2026.

Pour extrait certifié conforme

La Maire
Florence LE SAINT

La Secrétaire
Anne BELLEGOU